

Paris, le 16 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) s'opposent fermement aux « expérimentations visant à fusionner les structures de la Mission locale au sein de Pôle emploi avec une gouvernance adaptée » proposées par le Premier ministre, suite à l'Atelier Cap 2022.

Ces propositions ont été reprises dans une note établie par la DGEFP et Pôle emploi (voir pièce jointe). Cette note, qui définit les « éléments de méthode » à destination des DIRECCTE et des DR de Pôle emploi sur les « expérimentations Missions locales », a été écrite sans concertation avec les élus. L'AMF et l'UNML refusent cette mise sous tutelle des Missions locales par Pôle emploi qui ne simplifieront pas les démarches des jeunes usagers du service public de l'emploi, mais les excluront de l'accès au droit à l'accompagnement.

Les élus ne veulent pas abandonner leurs responsabilités et confier les dialogues de gestion et l'animation des équipes des missions locales à Pôle emploi, tout en maintenant leurs contributions financières. A ce titre, l'AMF et l'UNML demandent que les crédits de fonctionnement des Missions Locales soient maintenus par l'Etat à hauteur de 206 millions d'euros, pour ne pas opérer un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales, que ces dernières ne pourront assurer.

L'AMF rappelle son attachement aux missions locales, présidées par les représentants des collectivités locales, qui exercent un service public de proximité auprès des jeunes et des entreprises.

Grace à la présence des élus, elles pilotent l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique territoriale favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie, en partant de leurs projets, en lien direct avec le contexte des bassins d'emploi. Elles sont à la fois les acteurs territoriaux des politiques de jeunesse et les opérateurs du déploiement des dispositifs publics d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les éventuelles expérimentations annoncées de fusion de missions locales avec Pôle emploi, dont la configuration même est irréaliste, remettront en cause la spécificité de l'accompagnement global et personnalisé des jeunes et l'ancrage territorial des Missions Locales, reposant sur l'engagement politique et financier fort des élus, gages de la performance de leurs actions.

L'AMF et l'UNML recommandent aux maires comme aux présidentes et aux présidents des missions locales ou des ARML de faire preuve de la plus grande prudence et de ne pas s'engager dans une expérimentation avec Pôle emploi, qui remettrait inévitablement en cause la responsabilité des élus et la qualité de l'action territoriale des Missions Locales pour l'insertion de tous les jeunes.

L'AMF et l'UNML demandent au gouvernement de clarifier ses intentions quant au devenir des missions locales et au rôle qu'entend donner l'Etat aux collectivités locales dans la politique de l'emploi.

[Télécharger la note établie par la DGEFP et Pôle emploi](#)

Contacts presse :

UNML :

Edith Le Gourrier

elegourrier@unml.info

Tél. : 01 75 43 32 32

AMF :

Marie-Hélène Galin

marie-helene.galin@amf.asso.fr

Tél. : 01 44 18 13 59